



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112813>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-112813**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile-de-France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Avis de préinformation relatif à la concession de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la Communauté de communes des Deux Morin (DSP12)

**Description** : Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, désigne les opérateurs de transport des réseaux de transport public en Ile-de-France. A ce titre, le présent avis concerne la mise en concurrence de réseaux de transport régulier routier de voyageurs desservant la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin. Le contrat de service public attribué par Ile-de-France Mobilités confiera l'exploitation du service de transport de voyageurs (bus) et comportera 63 lignes de bus, 4 TAD et 40 circuits spéciaux scolaires représentant environ 8 200 000 KCC. Le titulaire du contrat se verra confier l'exploitation du service de transport pour les lignes identifiées ci-dessus, ainsi qu'une partie de la maintenance, et le cas échéant une partie du renouvellement, des biens du service qui seront mis à sa disposition. Le périmètre du contrat sera précisé dans les DCE. A ce stade, il est envisagé de confier les principales prestations suivantes : exploiter le service de transport routier par bus, les services de Transport à la Demande, de circuits spéciaux scolaires et des centres de maintenance et de remisage sur le périmètre géographique concerné, les études de développement d'offre, d'évolution des itinéraires et d'optimisation des moyens, le respect des engagements sur l'offre de service définie par Île-De-France Mobilités, l'entretien et la maintenance des gares routières mentionnées dans le contrat, le cas échéant, la gestion et l'exploitation des gares routières et PEMR, assurer la commercialisation et la distribution des titres de transport, assurer l'information des voyageurs, assurer la lutte contre la fraude, l'information de la clientèle sur le service au travers de tout moyen de communication qu'il jugera opportun, la gestion commerciale du service, la tenue de la comptabilité analytique et des statistiques d'usage, le

cas échéant des investissements dans les centres opérationnels bus mis à disposition par Île de France Mobilités, le cas échéant, la réalisation d'un centre opérationnel bus, le cas échéant, des travaux dans certains centres opérationnels bus, assurer la garde, l'entretien et la maintenance des matériels roulants voyageurs, assurer la maintenance et l'entretien du second oeuvre, des équipements, du mobilier, des aménagements et des systèmes dans les centres de maintenance et de remisage, le délégataire a la possibilité de recourir à la sous-concession et à la sous-traitance dans les conditions définies par le contrat. Le contrat prévoira des objectifs de performance assortis d'indicateurs de performance mesurant à la fois la réalisation de l'offre de transport et la qualité de service. Ces objectifs pourront faire l'objet de discussions entre Ile-de-France Mobilités et les soumissionnaires. Le matériel roulant et les équipements d'entretien et de maintenance seront mis à la disposition des opérateurs de transport.

**Identifiant interne :** 2024-OPTILE-02

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : La Ferté sous Jouarre, Coulommiers, la Ferté Gaucher, Crécy-la-Chapelle

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Règlement (CE) n° 1370/2007

## Section 3 - Partie

### 3.1 Partie : PAR-0001

**Titre :** Avis de préinformation relatif à la concession de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la Communauté de communes des Deux Morin (DSP12)

**Description :** Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, désigne les opérateurs de transport des réseaux de transport public en Ile-de-France. A ce titre, le présent avis concerne la mise en concurrence de réseaux de transport régulier routier de voyageurs desservant la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin. Le contrat de service public attribué par Ile-de-France Mobilités confiera l'exploitation du service de transport de voyageurs (bus) et comportera 63 lignes de bus, 4 TAD et 40 circuits spéciaux scolaires représentant environ 8 200 000 KCC. Le titulaire du contrat se verra confier l'exploitation du service de transport pour les lignes identifiées ci-dessus, ainsi qu'une partie de la maintenance, et le cas échéant une partie du renouvellement, des biens du service qui seront mis à sa disposition. Le périmètre du contrat sera précisé dans les DCE. A ce stade, il est envisagé de confier les principales prestations suivantes : exploiter le service de transport routier par bus, les services de Transport à la Demande, de circuits spéciaux scolaires et des centres de maintenance et de remisage sur le périmètre géographique concerné, les études de développement d'offre, d'évolution des itinéraires et d'optimisation des moyens, le respect des engagements sur l'offre de service définie par Île-De-France Mobilités, l'entretien et la maintenance des gares routières

mentionnées dans le contrat, le cas échéant, la gestion et l'exploitation des gares routières et PEMR, assurer la commercialisation et la distribution des titres de transport, assurer l'information des voyageurs, assurer la lutte contre la fraude, l'information de la clientèle sur le service au travers de tout moyen de communication qu'il jugera opportun, la gestion commerciale du service, la tenue de la comptabilité analytique et des statistiques d'usage, le cas échéant des investissements dans les centres opérationnels bus mis à disposition par Île de France Mobilités, le cas échéant, la réalisation d'un centre opérationnel bus, le cas échéant, des travaux dans certains centres opérationnels bus, assurer la garde, l'entretien et la maintenance des matériels roulants voyageurs, assurer la maintenance et l'entretien du second oeuvre, des équipements, du mobilier, des aménagements et des systèmes dans les centres de maintenance et de remisage, le délégataire a la possibilité de recourir à la sous-concession et à la sous-traitance dans les conditions définies par le contrat. Le contrat prévoira des objectifs de performance assortis d'indicateurs de performance mesurant à la fois la réalisation de l'offre de transport et la qualité de service. Ces objectifs pourront faire l'objet de discussions entre Ile-de-France Mobilités et les soumissionnaires. Le matériel roulant et les équipements d'entretien et de maintenance seront mis à la disposition des opérateurs de transport.

**Identifiant interne :** 2024-OPTILE-02

### 3.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

### 3.1.5 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Informations complémentaires :** Durée du contrat : la durée prévisionnelle du contrat est de six ans minimum, à laquelle s'ajoutent deux options de prolongation d'un an chacune, soit huit ans au maximum avec un démarrage prévisionnel de l'exploitation au 1er août 2027. Ces données sont susceptibles d'évoluer. Objet du contrat : le périmètre exact des prestations et la définition de l'offre de transport et de l'offre de service seront précisés dans le dossier de consultation. Procédure : l'AAPC devrait être publié au quatrième trimestre 2024, pour une attribution du contrat envisagée au premier trimestre 2027.

### 3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile-de-France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 28750007800020

**Département :** Paris

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75009

**Pays :** France

**Point de contact** : M. Laurent PROBST, Directeur Général d'Ile-de-France Mobilités. Suivi par Madame Sabrina GASSAMA - Direction Contrats et Tarification, Département Mise en concurrence

**Adresse électronique** : dsp@iledefrance-mobilites.fr

**Téléphone** : 01 47 53 28 00

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Ville** : PARIS

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 144594400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : fbef335d-f083-4662-8ff9-d9bc7b9c0129 - 01

**Type de formulaire** : Planification

**Type d'avis** : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

**Date d'envoi de l'avis** : 04/10/2024 à 13:55

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

**Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question** : 12/12/2024

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 04/10/2024